

# Les Algériens de France ont aussi des devoirs

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de le rappeler, notamment en répondant à la théorie de « l'effet Obama » réclamé par madame Benbassa après l'élection présidentielle américaine : contrairement à ce que prétend cette universitaire, la République n'a rien accordé aux Juifs vivant dans ce pays qu'une citoyenneté conditionnée.

Ce fut vrai et brutal, quand le Premier Consul Bonaparte, n'autorisa pas le Sanhédrin à se séparer avant d'avoir mis les normes juives en conformité avec les contraintes légales françaises de l'époque ; ce fut vrai en 1870, avec l'application du décret Crémieux aux Juifs vivant en Algérie. Et si Blum devint président du conseil, ce n'était pas parce qu'il bénéficiera d'aide parce qu'il était Juif, mais uniquement parce qu'en 1921, au congrès de Tours du parti socialiste SFIO, il su affronter les émissaires de la troisième internationale et maintenir les fondements de la vieille maison socialiste, cette vieille maison que l'équipe Aubry est présentement en train d'incendier.

Pour dire les choses autrement et plus simplement, la nationalité ne fut accordée aux Juifs qu'à la condition qu'ils affirment leur loyauté envers la République, envers ses principes et ses lois.

On nous dirait aujourd'hui, du côté du MRAP et des comparses qu'il entraîne dans sa dérive hostile aux fondements français consolidés par la révolution française, que c'était « stigmatisant » et « xénophobe », en faisant dire aux mots autre chose qu'ils veulent dire.

La loyauté au pacte social, l'auto-défense démocratique, « stigmatisant » ? « Xénophobe » ?

Quand j'ai fait mon service militaire, on m'a versé dans les transmissions. Les gendarmes sont venus enquêter dans mon voisinage ; ils ont investigué sur moi et mes fréquentations ;

ils voulaient connaître mieux mes opinions et mes relations. Un camarade de chambrée ne pourra aller faire son stage à Montélimar dans les services du chiffres, ni rester dans les transmissions ; il sera reversé dans un autre corps à cause d'opinions qui pouvaient laisser douter de sa loyauté. Xénophobie ? Stigmatisation ? La France, comme tous les pays non assujettis à l'ordre politique du pacte de Varsovie – que l'on vit se dresser de toute sa hauteur totalitaire pour broyer le mouvement ouvrier du printemps de Prague en 1968-, la France était confrontée à un adversaire. C'était un fait. Des gens honnêtes étaient convaincus que la dictature totalitaire en URSS était émancipatrice. Fallait-il faire comme si ces personnes ne pouvaient se trouver confrontées à un choix de conscience entre leurs illusions sur la nature de l'URSS et leur loyauté vis-à-vis de leurs compatriotes et des institutions du pays?

Quand le Japon et l'Allemagne se retrouveront en guerre contre les USA, il fut exigé des Américains- japonais et des Américains-allemands qu'ils choisissent. Cette situation produisit des drames humains. Des injustices aussi ; des mesures d'internement furent prises. Il se trouve aujourd'hui des personnages, style Chomsky pour prétendre qu'il ne fallait pas s'assurer de la loyauté des uns et des autres.

La République française n'est fort heureusement pas dans une relation avec l'Algérie comparable à celle des USA avec le Japon et l'Allemagne des années 41-45, mais elle est confrontée à des autorités algériennes qui ne connaissent rien de la démocratie politique. Ces autorités algériennes sont nées de l'ALN de l'extérieur. Ce sont des autorités sélectionnées par en haut, à l'issue de la guerre civile impitoyable menées pour liquider le nationalisme historique algérien (messalisme).